

## Résidence

# Clacton-Tendring



20 rue Clacton Tendring  
26000 Valence

☎ 04 75 42 17 96

✉ cite-valence@crous-grenoble.fr

- ▶ Loyer : 197€ à 336€
- ▶ Caution
- ▶ Charges : l'électricité est à la charge de l'étudiant
- ▶ Contrat 12 mois
- ▶ Préavis de départ 1 mois



### COMPOSITIONS

- ▶ 16 T1 de 23 m<sup>2</sup>
- ▶ 46 T1 bis de 30 m<sup>2</sup>
- ▶ 14 T2 à partager de 40 m<sup>2</sup>
- ▶ 6 porches, 3 étages sans ascenseur
- ▶ Possibilité de parking gardé payant



### EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- ▶ 1 lavabo
- ▶ 1 lit
- ▶ 1 sanitaire
- ▶ 1 douche
- ▶ 1 table
- ▶ 2 chaises
- ▶ 1 bureau
- ▶ 1 placard
- ▶ 1 réfrigérateur
- ▶ 1 plaque chauffante
- ▶ 1 prise TV
- ▶ 1 prise téléphone
- ▶ 1 accès internet



### À PROXIMITÉ

UGA, Rablais (STAPS, Master ITDD)



### TRANSPORTS

BUS C1 arrêt Chopin  
7-8 arrêt Europe



### AIDES AU LOGEMENT

Les logements ouvrent droit au bénéfice de l'APL. Conditions d'obtention et saisie du dossier sur le site de la caf. Le montant de l'APL varie d'un étudiant boursier à un étudiant non boursier.

**Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas redevables de la taxe d'habitation.**



### PIÈCES ADMINISTRATIVES

- ▶ Dépôt de garantie (caution)  
Encaissement immédiatement et remboursement après état des lieux.
- ▶ Dossier d'engagement de caution solidaire comprenant :
  - 2 actes de caution dûment remplis (manuscrits et originaux)
  - 1 photocopie des 3 derniers bulletins de salaires du garant (d'un montant minimum mensuel de 1000 €) et dernier avis d'imposition
  - les justificatifs d'identité (passeport ou carte d'identité) et de domicile du garant (facture)  
*Un étudiant ne peut se porter garant pour un autre étudiant*
- ▶ Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs et de responsabilité civile.
- ▶ Justificatifs d'étude et d'identité, R.I.B au format SEPA et 1 photo d'identité de l'étudiant.
- ▶ L'étudiant signe à son arrivée à la résidence un règlement intérieur qu'il s'engage à respecter durant son séjour dans les lieux.